

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 2 SEPTEMBRE 2016

Etaient présents : COHENDET Roger, HERICHER Marcel, PERROTIN Joël, PIGNON Jean-Marc, PITHOUD Christian, BERNARD Isabelle, CLEMENT Danielle, PION Laure, VARI Marie-Thérèse

Absents et excusés : Mme PANINI Béatrice

Secrétaire : Mme PION Laure

Le conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion de Conseil du 07/07/2016

DELIBERATION PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

I – AMENAGEMENT SECURITAIRE ENTRE LA MAIRIE ET LA PERRIERE. CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETONS SOUS TROTTOIRS. CREATION D'UN RESEAU EAUX PLUVIALES LE LONG DE LA RD76 CREATION DE 2 PASSAGES SURELEVES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'estimation des coûts des travaux pour un montant de 391 143.48 € HT soit 469 372.18 € TTC, et décide que ces travaux seront réalisés sur 3 tranches (2017 2018 2019).

Les personnes intéressées peuvent venir consulter les plans en mairie le mardi et le jeudi matin.

Une réunion publique sera organisée pour présenter ces travaux.

II - ACHAT DU CANAL DU MOULIN DIT « LE MONA »

Le Conseil Municipal approuve à 7 voix pour et 2 abstentions, l'achat du Mona d'une superficie de 3567 m² à 0.30 € le m² soit un coût de 1 070.10 €.

La commission des travaux va étudier la possibilité de faire passer un tuyau pendant les travaux des trottoirs pour que les habitants du côté gauche en montant de la RD76 puissent bénéficier de cette eau.

QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire informe le conseil qu'en contrepartie des nuisances rencontrées par les riverains de l'impasse de Planchamp durant les travaux de réfection de la conduite de la Microcentrale du Bugeon, l'entreprise TRUCHET effectuera à titre gracieux l'enrobé de l'impasse.

Les riverains qui le souhaitent pourront bénéficier d'un tarif pour faire leurs entrées et devront prendre contact avec l'entreprise.

Laure PION rappelle que la réfection du goudron va nécessiter la surélévation des regards et que cette dépense n'a pas été prévue.

Mr le Maire prendra contact avec la microcentrale pour voir s'il ne pourrait pas prendre en charge ces travaux.

Mr le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de Mémoire d'antan pour demain qui nous informe qu'il a été mis en place à titre provisoire un explicatif papier plastifié sur la porte de la chapelle et qu'à l'avenir ce panneau est prévu sur un support alu anodisé

Mr le Maire remercie Joël PERROTIN et Marcel HERICHER ainsi que les personnes qui ont aidé à la mise en place de la croix de Savoie à la chapelle de Cuchet.

Mr le Maire remercie Laure PION pour le balisage des sentiers de randonnée.

Christian PITHOUD revient sur l'entretien des vignes laissées à l'abandon dans la commune.

Mr le Maire pense qu'il serait bien que la commune essaie de les entretenir avec l'accord des propriétaires.

Laure PION remercie les bénévoles qui ont participé au Triathlon de la Madeleine et espère que la liste continuera à s'étoffer.

Vu par nous, Maire de la Commune de NOTRE DAME DU CRUET pour être affiché le 5 septembre 2016 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884

A NOTRE DAME DU CRUET, le 5 septembre 2016

LE MAIRE.

